

## 25 années de « construction collective du territoire »

Avec le Codev du Val-de-Marne,

# ouvrir de nouveaux chemins

## 1 - Construire ensemble

L'année écoulée depuis la dernière assemblée générale a été une période de travail très dense pour le Codev du Val-de-Marne.

Tout d'abord, elle a mobilisé, dans les divers chantiers en cours, plus de 250 acteurs de notre Département. Responsables associatifs, chefs d'entreprises, dirigeants d'universités, acteurs du mouvement social, aux côtés des techniciens et des représentants des collectivités publiques et de l'Etat, ils ont fait avancer ensemble des projets importants pour la vie de nos territoires.

Dans le même mouvement, le Codev a poursuivi un **travail de réflexion prospective** sur les mutations territoriales, sociétales, technologiques à l'œuvre aujourd'hui et qui impactent l'activité des acteurs val de marnais ainsi que sur les conséquences qu'elles peuvent avoir quant à l'activité même du Codev et à son enrichissement pour être toujours mieux à la hauteur des enjeux.

Deux grands axes caractérisent ainsi cette année de travail :

- l'articulation des dynamiques des acteurs avec celles des territoires du Val-de-Marne ;
- l'enrichissement de notre « fabrique collective du territoire ».

### 1.1 - L'articulation des dynamiques des **acteurs** avec celles des **territoires** du Val-de-Marne

Cette « mise en réseau » des initiatives ou des réflexions des acteurs avec celles des collectivités a été opérée sur deux « territoire de projets » majeurs pour le Val-de-Marne.

## **Le Conseil scientifique, culturel et éducatif de la Cité de la gastronomie de Paris Rungis**

Le Conseil scientifique, culturel et éducatif (CSCE) a accompagné la démarche du Syndicat de la Cité de la gastronomie de Paris-Rungis. Il a impliqué environ 60 acteurs économiques, associatifs, professionnels et experts de la gastronomie, ou encore universitaires et chercheurs. Le Codev a assuré le secrétariat des travaux de ce Conseil, qui a été présidé par le Professeur André-Laurent Parodi, directeur honoraire de l'ENVA.

En 2017-2018 ses travaux ont porté sur trois sujets, proposés par le Syndicat. Ils ont été confiés à des groupes de travail, chargés respectivement d'élaborer : des recommandations pour une première exposition publique ; des propositions pour le partenariat de la Cité avec les acteurs de la formation ; des propositions pour l'ouverture de la Cité en direction des publics jeunes.

Le groupe de travail « exposition », présidé par Pascal Ory, historien, s'est réuni à trois reprises : les 16 octobre, 27 novembre 2017 et 22 janvier 2018.

Le groupe de travail « formation », s'est réuni à trois reprises également : les 16 octobre, 11 décembre 2017 et 22 juin 2018. Ses réunions ont été ouvertes aux principaux acteurs val-de-marnais de la formation, tant publique que privée, aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Le groupe de travail « publics jeunes » s'est réuni une première fois le 16 novembre 2017 puis a conduit trois visites/auditions, avec l'équipe de la direction des publics du Musée des Arts Décoratifs (MAD), le 21 juin 2018, avec le Service de la médiation culturelle du Centre Pompidou, le 27 juin 2018 et enfin avec les Services des publics de la Gaîté Lyrique, le 10 septembre 2018.

Les conclusions et préconisations des trois groupes de travail ont été rassemblées au sein d'un rapport présenté à Mme Daumin, présidente du Syndicat, lors d'une ultime réunion du Conseil scientifique, le 29 novembre 2018.

Les travaux du Conseil ont accompagné l'émergence du projet de la Cité de la gastronomie. Ils ont contribué à ouvrir des relations de travail avec de nombreuses personnalités ou institutions concernées par la thématique de ce futur équipement. Ils ont enfin permis aux équipes du Syndicat de préparer des éléments du cahier des charges de la consultation d'opérateurs pour la réalisation de la Cité.

Le lancement de celle-ci, fin 2018, a conduit à interrompre la démarche du Conseil, pour ne pas interférer dans les discussions qui ont lieu entre la maîtrise d'ouvrage et les équipes candidates, au sein desquels peuvent se retrouver tel ou tel membre du Conseil. Le cas échéant, à l'issue de cette consultation, prévue fin 2019 ou début 2020, et à l'initiative du Syndicat et de l'équipe d'opérateurs qu'il aura retenue, le Codev du Val-de-Marne pourra contribuer à la relance d'une démarche d'implication et de contribution des acteurs au projet de la Cité de la gastronomie de Paris-Rungis.

## **La Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre**

Le Codev du Val-de-Marne assure le support des démarches de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, sous la présidence de Jean-Yves Le Bouillonnet et d'un bureau associant plusieurs maires du territoire de projets (C Métairie, maire d'Arcueil, P Laurent, maire de Sceaux, MH Amiable, maire de Bagneux, E Lengereau, maire de Montrouge), le président de l'Université Paris-Sud, Alain Sarfati, et le président de la CCI du Val-de-Marne, Gérard Delmas.

Quatre orientations de travail ont été formulées en conclusions des dernières assises de la Vallée Scientifique de la Bièvre, réunies à Montrouge fin 2017 : 1- renforcer les partenariats avec les acteurs universitaires du territoire, notamment la communauté universitaire Paris-Saclay, et les soutenir dans leurs projets ; 2 – accompagner les collectivités dans la mise en œuvre des grands projets urbains et immobiliers, en particulier les sites Inventons la Métropole inscrits dans la thématique du campus ; 3 – constituer et animer le réseau de tous les acteurs qui développent, dans les collectivités de la VSB, des services à la vie étudiante, scientifique et entrepreneuriale ; 4 – renforcer une visibilité métropolitaine, notamment en direction des opérateurs économiques, en lien avec les démarches des collectivités et de leurs aménageurs.

Elles ont conduit à la mise en œuvre, sur l'année 2018, de plusieurs projets :

– L'organisation d'un premier séminaire VSB / Paris-Saclay.

Dans l'objectif de renforcer le partenariat entre l'Université Paris-Sud – demain Université Paris-Saclay – et les collectivités de la Vallée Scientifique de la Bièvre, la Conférence des projets a organisé le 13 novembre 2018 un déplacement des élus et des rencontres de travail sur le Plateau de Saclay. Celles-ci ont associé P Van de Maele, directeur général de l'EPA Paris Saclay, M Bournat, président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, Jean-François Vigier, maire de Bures-sur-Yves, Gilles Bloch, président de l'Université Paris-Saclay et Sylvie Retailleau, présidente de l'Université Paris-Sud.

– L'organisation d'une 1ère édition des « Entretiens de Sceaux ».

Les Entretiens de Sceaux ont pour objectif de valoriser, au plan régional, la VSB comme territoire d'accueil d'activités universitaires. Ils sont organisés en partenariat avec l'AVUF (Association des Villes universitaires de France). Les Entretiens de Sceaux sont destinés à tous ceux qui s'intéressent aux rapports entre ville et université et à leur amélioration et qui, dans cet objectif, agissent, initient, portent ou accompagnent des projets. Ils représenteront un rendez-vous régulier (semestriel), un moment de rencontres, d'activation de réseau et de réflexion commune, un temps d'information et de retour d'expérience sur les bonnes pratiques et les projets innovants.

La première édition des Entretiens de Sceaux s'est tenue le 5 décembre 2018 et a eu pour thématique « Villes et Universités : des coopérations à réinventer ». Les débats ont été ouverts avec Gilles Roussel, président de l'Université Paris Est Marne-la-Vallée, président de la Conférence des présidents d'Université, Pierre Veltz, Grand Prix d'Urbanisme 2017 et Paul Marsan, vice-président de la FAGE. Ils ont réuni 80 participants, représentants plusieurs communautés universitaires et plusieurs territoires franciliens.

– Le suivi du Contrat d'intérêt national Santé/VSB (CIN) signé avec l'Etat et les acteurs universitaires, hospitaliers et économiques du pôle santé VSB.

Le CIN conclu en juillet 2016 a pour objectif de favoriser la structuration et le renforcement du secteur santé de l'Université Paris-Sud, en lien avec le projet Cancer Campus et la ZAC Campus Grand Parc.

Deux comités de pilotage du CIN ont été préparés avec l'Etat, en lien aussi avec les équipes de l'Université Paris-Sud et de Gustave Roussy, et réunis les 5 avril et 12 novembre 2018. Ils ont permis des points d'étape sur l'émergence d'un réseau de bioparcs, publics et privés, en complémentarité et sur les projets hospitaliers et de formation supérieur/recherche portés par les acteurs du campus, notamment l'Université Paris-Sud.

## 1.2 - L'enrichissement de notre « *fabrique collective du territoire* »

Deux cadres de réflexions et de projets ont été le support de cet objectif.

### Le Conseil consultatif des acteurs économiques, sociaux et culturel d'Orly Rungis – Seine Amont

Placé auprès de la gouvernance de l'EPA ORSA, le « conseil consultatif » a pour objectif d'associer les acteurs du territoire à la grande opération d'urbanisme.

Installé en janvier 2008, mis en place et animé par le Codev du Val-de-Marne, le conseil consultatif prend la forme de rencontres régulières et de groupes de réflexions et de propositions impliquant des chefs d'entreprises, des partenaires sociaux, des opérateurs économiques et consulaires, des acteurs associatifs et

culturels, etc.... Il fonctionne au travers d'un « comité de pilotage » et d'ateliers ou de groupes de travail thématiques.

L'année 2018 a été marquée par l'organisation des 4es états généraux des acteurs économiques, sociaux et culturels d'Orly-Rungis Seine-Amont.

Les premières éditions de ces états généraux ont contribué à l'élaboration des orientations stratégiques du projet porté par l'EPA ORSA (« ville productive, ville solidaire », ...). Les 4èmes états généraux sont venus accompagner une étape nouvelle de la grande opération d'urbanisme, marquée par l'accélération de la « transformation opérationnelle », avec le souci de maîtriser ses effets et ses retombées, au bénéfice des acteurs du territoire, et avec eux. Ils avaient ainsi 2 objectifs :

- permettre l'appropriation des projets et l'anticipation des transformations attendues au terme de leur mise en œuvre, notamment à l'horizon 2024 ;
- réfléchir aux modalités de l'association des acteurs aux projets de l'opération d'intérêt national dans cette phase de transformation opérationnelle : association aux jurys de choix des maîtrises d'œuvre ou des opérateurs, au suivi des réalisations, à des consultations spécifiques tenant à la vie des futurs quartiers, etc.

Des modalités innovantes ont été réfléchies et proposées à la gouvernance de l'EPA ORSA lors des états généraux et formalisées dans le cadre d'une charte « Cap 2024 ».

Deux « ateliers préparatoires » ont été réunis les 7 et 8 mars 2018, avec des membres du Conseil consultatif, sur 2 thématiques : 1 - L'anticipation des modes d'habiter et de travailler, à l'horizon 2020/2030 (avec la participation de l'IAU d'Ile-de-France) ; 2 – La prise en compte des grands enjeux environnementaux (avec la participation de l'Ecole d'urbanisme de Paris – UPEC).

Les états généraux ont eu lieu le 4 avril 2018, à l'Espace Robespierre d'Ivry-Sur-Seine et ont rassemblé plus de 150 participants. Un film, réalisé à partir des ateliers et d'interviews d'acteurs, a lancé les débats. Une brochure intitulée « Cap 2024 - Avec les acteurs, construire une place nouvelle dans le Grand Paris » a été réalisée par le CCAES pour ces 4e assises et a été remise aux participants. Elle comprenait une présentation actualisée des projets de l'EPA ORSA, conçue avec le concours de ses équipes.

Dans le prolongement des états généraux, les membres du Conseil consultatif ont continué de porter l'enjeu de la « charte Cap 2024 » et ont formulé des propositions de mise en œuvre auprès de l'EPA ORSA.

## **Les séminaires « Quels territoires pour agir ensemble ? »**

Depuis plusieurs années, le Codev explore les « mutations métropolitaines » à l'œuvre sur le Val-de-Marne : 2013, contribution « Val-de-Marne en métropole, futurs possibles » ; 2015, groupe de travail « Métropole du Grand Paris, questions et défis » et contribution « Territoires et projets » ; 2016, contribution « Construire une nouvelle société métropolitaine » ; 2017, réunion de « rendez-vous métropolitains ». A chaque étape, en associant points de vue d'acteurs et expertises, en prenant appui sur les expériences des uns et des autres, le Codev a construit des propositions issues et ancrées dans le terrain même de la vie des entreprises et des acteurs.

De facto, les mutations liées à la globalisation et au bouleversement des modes de communication, de production et d'échanges, ont entraîné de nouvelles façons de concevoir, de travailler et de pratiquer le territoire. De nouvelles réalités économiques et sociales sont de plus en plus présentes sur le Val-de-Marne avec la montée des profils d'auto entrepreneurs, de configurations de travail à la fois indépendant et coopératif, de nouvelles pratiques sociales et du territoire avec le développement des démarches collaboratives et de partage. La notion même de territoire s'est profondément transformée. Celui que nous vivons au jour le jour dans nos entreprises, associations, institutions, celui où se tissent nos liens, où se nouent les relations qui nous sont utiles, a changé de dimension, voire de nature avec les mutations de la mondialisation et de la révolution numérique.

Ces évolutions impliquent de nouvelles pratiques collectives, de nouveaux besoins vis-à-vis de l'environnement local et de nouvelles attentes en direction d'une démarche comme le Codev.

La Codev a ainsi proposé à ses membres une réflexion sur les traductions que cette donne nouvelle pouvait / devait avoir pour sa démarche.

L'atelier du 20 novembre a permis de repréciser ce que pouvait représenter « le territoire » (ou le local, ou la proximité) pour les acteurs économiques et sociaux et, ce faisant, en filigrane, les fonctions du Codev. L'atelier du 20 mars 2019, avec l'audition de Stéphane Vincent (La 27e Région) a porté sur les innovations dans la conception des politiques publiques. Elles ouvrent de nouveaux espaces de projets communs entre les collectivités locales et les acteurs ou les habitants.

Ces séminaires ont contribué à la définition des orientations pour l'année 2019.

## 2 - Nouveaux besoins, Nouveaux enjeux, Nouveaux chemins

Les propositions de travail que nous présentons à l'assemblée annuelle pour la période à venir articulent à la poursuite de nos chantiers en cours, les conclusions de la réflexion engagée collectivement par le Codev avec ses deux séminaires réunis ces dernières semaines, **mais aussi les conclusions tirées de l'actualité nationale comme des récents débats que nous avons animés.**

Elles ont fait ressortir plusieurs défis, notamment :

- (re)penser collectivement le développement à l'heure de la transition ;

- (re)inventer les pratiques collectives, en résonance avec les réalités nouvelles et les aspirations des acteurs de notre société métropolitaine.

Compte tenu ces 2 défis, le Codev a tenu à jouer tout son rôle dans le grand débat national lancé par le Gouvernement. Il ne pouvait être question, compte tenu de ce que nous sommes et faisons depuis 25 ans, que nous ne proposons pas, à nos partenaires que sont les institutions et les collectivités publiques du Val de Marne, de les accompagner dans ce moment singulier de notre vie démocratique, à notre place, avec nos moyens, dans le souci de construire une contribution utile.

Nous avons ainsi animé 3 débats : la rencontre d'Orly du 12 février 2019, dont nous avons pris l'initiative avec la Ville et qui a eu pour thème « Comment revivifier notre démocratie ? » ; la rencontre de Créteil du 13 février, dont nous avons pris l'initiative avec la CCI du Val-de-Marne et qui a eu pour thème « Comment engager la transition écologique, économique et sociale ? » ; et enfin la rencontre de Bry sur Marne, initiée et organisée par la Ville de Bry.

L'équipe du Codev a aussi participé au Forum des associations estudiantines de l'UPEC, organisé le vendredi 8 mars par les associations FAC, Penser le Monde et Osons le débat.

Précédemment, le 15 octobre 2018, à l'invitation de l'Etat, le Codev du Val-de-Marne avait aussi proposé un débat sur l'Europe, dans le cadre des Consultations citoyennes sur l'Europe. Il a été organisé en partenariat avec la CCI du Val-de-Marne, dans ses locaux, et a été introduit avec le concours de Pierre-Emmanuel Guigo, maître de conférences à l'UPEC.

# Inventer pour être mieux nous-mêmes

La période qui vient de s'écouler a manifesté, quoi qu'on puisse dire parfois de ses formes d'expression, l'urgence sociale de l'écoute, de l'association des populations, et notamment des corps intermédiaires aux projets, aux décisions qui les concernent. Et les débats que nous avons animés ont bien montré la capacité à débattre sérieusement, à proposer, à co-élaborer des citoyens et des acteurs quand on les met en situation de le faire.

Le Codev est dans le Val de Marne, et depuis 25 ans, un lieu majeur en ce sens ; et qui prouve par ses réalisations l'efficacité de cette rencontre entre acteurs publics et acteurs privés.

Mais aujourd'hui un changement d'échelle s'impose à nous, une nouvelle page de notre histoire partagée doit s'écrire, au risque de ne plus être à la hauteur de nos ambitions et des nécessités. Nous devons ensemble face aux mutations considérables en cours, à la force de la demande sociale, franchir un nouveau cap. C'est en ce sens que, compte tenu de son expérience et de son rôle, le Codev propose de mener à bien ses chantiers en cours et ceux à venir avec une double ambition, pour lui permettre d'être toujours mieux en Val de Marne un lieu d'innovation autour d'un développement partagé du territoire.

## **Tout d'abord, expérimenter et développer des démarches de co-conception.**

Les mutations en cours ne sont pas seulement celles des outils, mais aussi celles des demandes, des méthodes. Les entreprises, les associations, comme les politiques publiques elles-mêmes sont à la recherche d'un nouveau souffle correspondant aux exigences nouvelles des habitants, des usagers, des clients, des partenaires. Le Codev se propose d'être dans le Val de Marne un lieu d'expérimentation de ces nouvelles pratiques de dialogue, d'écoute et de co-conception : design, projets en résidences, etc.

Sur un certain nombre de sujets, le Codev du Val-de-Marne pourra construire un partenariat d'expertise et d'accompagnement de projet. Les terrains d'application pourraient être définis en partenariat avec le Conseil départemental du Val-de-Marne.

Nous voulons ainsi demeurer, dans les conditions d'aujourd'hui, un vecteur de singularité pour le Val-de-Marne au plan métropolitain ; ressourcer, pour ce qui nous concerne, les pratiques et l'image d'un territoire remarqué pour son aptitude à créer du lien entre acteurs public et privés.

## **Ensuite améliorer significativement notre fonctionnement, notre capacité à mettre en relation autour des sujets traités, à favoriser les échanges, à partager l'information, à valoriser les démarches conduites et leurs partenaires.**

Cela suppose la mise en place de quelques moyens et d'outils pertinents, dont particulièrement deux points :

### *- La construction d'une véritable stratégie digitale.*

Elle devrait notamment permettre un fonctionnement plus « décentralisé » du Codev, via un outil de liaison qui soit « à la main » des acteurs et qui pourrait être directement alimenté par eux, via aussi des instruments de collaboration directe pour des communautés de projet.

### *- Une politique modeste, mais nécessaire, de développement propre .*

(Renforcement de l'équipe, prospection de nouveaux acteurs, construction de partenariats...).

# Propositions de travail pour 2019

Autour de 3 axes de projets, elles représentent de premiers jalons de mise en place de ces nouvelles ambitions.

## **2.1- Réfléchir ensemble le futur : continuer à penser ensemble la transition**

### **Les Rencontres du futur**

Rencontres prospectives sur les mutations, les transitions des territoires et l'action publique.

Le projet de ces Rencontres est issu de discussions avec les équipes de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir. La collectivité souhaite être à l'affût des mutations des acteurs et des territoires pour anticiper les chantiers qui seront les siens demain et les services publics du 21<sup>e</sup> siècle (par exemple sur les prolongements et les conséquences de la révolution digitale, sur les évolutions que l'on peut imaginer considérable à 5 ou à 10 ans des modes de déplacement, sur les évolutions des pratiques de consommation dans le contexte de la transition et les conséquences sur l'organisation du territoire, etc). Cette préoccupation rejoint la démarche prospective du Codev. Elle rejoint aussi le positionnement nouveau et fort de l'UPEC sur les enjeux de la « transformation environnementale et sociale ». Elle rejoint enfin celle des communautés étudiantes de l'UPEC, en veille, en débat et en projets sur ces chantiers du futur.

Dans cette perspective, le Codev du Val-de-Marne réfléchit à l'organisation, en partenariat, de ces « Rencontres du futur ». A un rythme régulier (trimestriel ?), elles représenteraient un nouvel espace pour une réflexion prospective partagée et l'invention des territoires de demain.

### **Une réflexion sur les nouvelles interfaces entre le monde de l'Enseignement supérieur et de la recherche et les territoires.**

Cette réflexion est engagée dans le cadre des ateliers du Conseil consultatif des acteurs économiques, sociaux et culturels d'Orly Rungis – Seine Amont. Elle vient accompagner celle de l'EPA ORSA sur l'inclusion dans ses programmations des projets liés à l'Enseignement supérieur et à la Recherche : potentiel de développement dans le territoire des établissements d'enseignement ou de recherche ; accueil des fonctions supports dédiées comme le logements pour étudiants ou chercheurs ou l'immobiliers pour activités high tech ; accompagnement de l'émergence de lieux de nouveaux types pour accueillir les activités de formation, de recherche et d'innovation ; etc.

Un 1er atelier est prévu le 5 avril 2019. Ses réunions conduiront à la formulation d'une « contribution », qui sera remise à la gouvernance de l'EPA ORSA.

Dans ce prolongement de cette démarche, à l'automne 2019, un nouvel atelier est envisagé avec l'EPA ORSA autour des évolutions des programmations économiques de l'aménageur.

### **La table-ronde des « métiers des industries de demain », en lien avec les acteurs du campus de Cachan**

Cette table-ronde sera organisée dans le cadre de la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre.

Le Campus de Cachan opère une mutation importante. Elle est conduite par la Ville de Cachan avec les habitants et l'ensemble des acteurs du campus.

Plusieurs écoles d'ingénieurs (EPF...) viennent s'y implanter, au côté de l'IUT de l'Université Paris-Sud et de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics. Au sein de la Vallée Scientifique de la Bièvre, le Campus de Cachan affirme son orientation sur la formation initiale et continue, la R&D et l'innovation pour les Industries de demain, couvrant la plupart des domaines technologiques auxquelles elles font appel (robotique, électronique, systèmes informatiques, intelligence artificielle, etc.)

En partenariat avec les collectivités locales, la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre va organiser une rencontre entre les établissements du Campus de Cachan (Université Paris Saclay et Paris Sud, Ecoles) et les industriels présents sur le périmètre de la Vallée Scientifique de la Bièvre ou son environnement proche (Sanofi, STSMicroélectronics, Qarnot, Valotec, Sorin...) et ouvrir avec eux un agenda de travail pour inscrire, dans le futur du Campus de Cachan, des réponses nouvelles aux enjeux de R&D ainsi que de formation initiale et continue des "industries du futurs".

D'autres chantiers de réflexions pourraient être engagés sur l'exercice 2019/2020 : sur le développement de l'apprentissage ; sur le « futur de l'alimentation et repas gastronomique des français », en prolongement de la démarche du conseil scientifique, éducatif et culturel de la Cité de la gastronomie de Paris-Rungis ; etc.

## 2.2 - Contribuer à *inscrire notre Département dans les dynamiques inter-territoriales et métropolitaines*

C'est un objectif ancré dans la démarche du Codev, posé dès 1997 et la « Journée pour le plan ». A L'enjeu stratégique d'inscrire le Val-de-Marne dans « des relations de réciprocité avec les autres territoires franciliens » avait alors été formulé avec le concours de Daniel Béhar, professeur à l'Ecole d'Urbanisme de Paris (UPEC) et directeur de la coopérative ACADIE. Le Codev, par sa composition et par son périmètre d'intervention, est, par nature un outil d'inter – territorialité et de rencontre.

### **Le partenariat des territoires de l'université Paris-Saclay**

Dans le prolongement du déplacement des élus sur le Plateau de Saclay, organisé en novembre 2018, la Codev organisera via la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, une nouvelle rencontre entre acteurs universitaire et territoires du Cône sud-francilien de l'Innovation. Elles visent à accompagner la création – au 1<sup>er</sup> janvier 2020 – de l'Université Paris-Saclay, dont l'espace recouvre 4 Départements (dont le Val-de-Marne) et plusieurs EPT ou EPCI (dont l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre), avec notamment, au Kremlin-Bicêtre et à Villejuif ou à Cachan, la structuration de campus urbains majeurs, sur la santé ou l'ingénierie. En parallèle des réflexions portées par l'Université sur les articulations et les réciprocités entre ses sites universitaires, il revient aux territoires de réfléchir ensemble aux mises en réseau des projets et aux synergies. Cette démarche rejoindra celle des « conférences du cône sud francilien de l'innovation » dont la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre avait eu l'initiative de 2007 à 2011.

En lien avec cette démarche, le Codev prendra aussi l'initiative d'une rencontre de travail entre la Fondation Université Paris-Sud et les acteurs économiques de la Vallée Scientifique de la Bièvre.

D'autres démarches pourraient être initiées sur l'année, notamment autour des enjeux de mise en réseau sur l'Est parisien des grands projets urbains, des nouveaux développements du pôle image (à Charenton, à Bry/projet INA), de leur articulation avec le pôle de la Cité Descartes...

## **2.3 - Initier et accompagner des « écosystèmes de projets »**

### **Une première démarche : les ateliers du campus urbain VSB**

Dans la Vallée Scientifique de la Bièvre, les sites universitaires sont largement disséminés et « insérés » dans les espaces urbains. Cette singularité invite à renforcer le rapport entre Ville et Université ainsi qu'à exploiter ces présences universitaires et scientifique au bénéfice de la vie urbaine, sociale et du développement économique.

D'ores-et-déjà, dans chacune des villes de la Vallée Scientifique de la Bièvre, de nombreux acteurs concourent à la vie étudiante, à l'accueil d'activités innovantes et à l'hybridation entre les présences d'activités de formation et de recherche, d'une part, et la vie urbaine et économique du territoire, d'autre part : initiateurs et animateurs de tiers lieux, d'espaces de coworking ou dédiés aux jeunes entreprises innovantes ; animateurs de résidences d'hébergement pour étudiants ; acteurs associatifs...

Un premier recensement (à affiner) en a compté plusieurs dizaines (plus de 20 incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprises ou tiers lieux ; plus de 60 résidences pour étudiants, ...).

Ces activités se sont fortement développées ces dernières années, suscitées par les collectivités de la VSB ou résultant de l'initiative privée. La mise en œuvre des projets Inventons la Métropole du Grand Paris, au KB, à Villejuif, à Arcueil, à Cachan, à Bagneux ou à Sceaux, va encore contribuer à développer leur présence sur la VSB. Ces acteurs sont de statuts très variés (acteurs publics, acteurs privés, acteurs associatifs et citoyens).

Un premier atelier organisé le 18 janvier 2019 a eu pour objectif d'engager une réflexion collective et une démarche de projets pour valoriser davantage cette caractéristique de campus urbain et accompagner cette dynamique d'acteurs et de projets, au profit de l'ensemble de ceux qui habitent, étudient et travaillent dans le territoire.

Les pistes de travail ressorties de ce 1<sup>er</sup> temps d'échange ont montré que la dynamique des acteurs – mise en réseau, valorisation des initiatives, mobilisation des compétences des uns ou des autres pour l'enclenchement de nouvelles démarches ... - pouvaient être, par elle-même, le moteur d'une démarche de développement territorial. Elle représente un écosystème fécond de projets, une sorte de « plateforme territoriale de codéveloppement », par les acteurs.

Un nouvel atelier du campus urbain de la Vallée Scientifique de la Bièvre sera organisé autour de l'été 2019, pour faire le point sur les chantiers engagés et envisager de nouvelles pistes.

### **Une réflexion en perspective de la mise en œuvre de la Charte « Cap 2024 », un séminaire « concertation/coproduction » avec l'EPA ORSA**

L'objectif de cette initiative du Conseil consultatif des acteurs économiques et sociaux d'Orly-Rungis Seine-Amont est d'engager la mise en œuvre de la Charte et d'enclencher de nouvelles démarches innovantes d'implication des acteurs dans les projets de l'opération d'intérêt national et de coconstruction.

Projet par projet, il s'agira d'aller au-delà des dispositifs déjà mis en œuvre permettant d'informer et d'impliquer les habitants. Trois séries de démarches ont été proposées par le comité de pilotage du CCAES (charte « Cap 2024 ») : poursuivre le débat sur le sens ; localiser le permis d'innover ; exploiter toutes les marges de coproduction.

Pour avancer une réflexion conjointe sur ces innovations dans les modalités d'association des acteurs aux projets et pour définir conjointement les espaces de mise en œuvre et les calendriers les plus opportuns, il a été convenu avec l'EPA ORSA d'organiser un séminaire acteurs/équipes opérationnelles dans le courant du printemps 2019.

\* \* \*

**Le Conseil de développement du Val-de-Marne (Codev) a été constitué en 1994** par des personnalités économiques, sociales et culturelle, ainsi que de l'Université Paris Est Val-de-Marne, en partenariat avec la Préfecture, le Conseil départemental et de nombreuses collectivités du Val-de-Marne.

Le Codev a pour mission de conduire des réflexions prospectives ; il aborde des questions controversées de l'aménagement et du développement du Val-de-Marne. Il s'attache à y impliquer toutes les forces vives du département, qu'elles soient économiques, syndicales, sociales, éducatives, associatives, etc. Son rôle est d'ouvrir des débats et de les éclairer. Il formule, en conclusion de ses travaux, des avis et des propositions d'action. Le Codev a également pour projet d'associer les acteurs économiques, sociaux et culturels aux projets de leurs territoires et de leur permettre d'être pleinement parties prenantes voire coproducteurs de ses dynamiques, en lien avec les collectivités publiques.

**Le Conseil de développement du Val-de-Marne est une association Loi 1901**, qui regroupe :

- 3 membres de droit : la Préfecture ; le Conseil départemental du Val-de-Marne ; l'Université Paris Est Créteil ;
- des membres actifs, qui sont très divers : des partenaires sociaux, des chefs d'entreprises, des responsables d'établissements de formation et de recherche, des élus locaux, des présidents d'association dans des domaines très variés - action sociale, défense des droits, protection de l'environnement, caritatif...

**Le Codev du Val-de-Marne est soutenu financièrement par :**

Le Conseil départemental du Val-de-Marne  
L'EPT Grand Orly Seine Bièvre (pour le projet de la Vallée Scientifique de la Bièvre)  
L'EPT Grand Paris Sud Est Avenir  
L'EPA Orly Rungis – Seine Amont (pour l'animation du conseil consultatif des acteurs économiques, sociaux et culturel de l'opération d'intérêt national)  
La Ville de Sceaux (pour le projet de la Vallée Scientifique de la Bièvre)  
Sanofi  
Edf  
Bio Springer  
RATP  
Sogaris  
Pernod

#### **Comptes prévisionnels 2018**

<u>Recettes</u>	<u>186 773 €</u>
<u>Dépenses</u>	<u>186 500 €</u>
60 – Achats – Fournitures et petit-équipement	2 000 €
61 – Services Extérieurs	15 000 €
62 – Autres services extérieurs	76 500 €
64 – Charges de personnel	93 000 €